



ANNEXE 2 - ANNEXE FINANCIÈRE 2021-2022

ENGAGEMENT DES ÉQUIPES EN COUPES	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
Coupe du Val-d'Oise "Séniors" G et F (Sén-CDM-Anc-Vétér - lundi soir)	20,00 €	20,00 €
Coupe du Val-d'Oise Futsal	20,00 €	20,00 €
Coupe du Val-d'Oise "Jeunes" G et F	18,00 €	18,00 €
Coupe du Comité "Séniors"	15,00 €	15,00 €
Coupe du Comité "Jeunes" (dont U12)	10,00 €	10,00 €
ENGAGEMENT DES ÉQUIPES Champ/Critériums	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
Catégorie U6-U7-U8-U9 (FA ou Futsal)	6,00 €	6,00 €
Catégorie U10/U11 (FA ou Futsal)	8,00 €	8,00 €
Catégorie U12/U13 (FA ou Futsal)	10,00 €	10,00 €
Catégorie U14 /U15 Futsal	10,00 €	10,00 €
Catégorie U16 Futsal	GRATUIT	GRATUIT
Catégorie U15 F	10,00 €	10,00 €
Catégorie Séniors F et U18 F	12,00 €	12,00 €
AUTORISATIONS	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
Homologation d'un tournoi (par catégorie)	10,00 €	10,00 €
Défaut d'homologation d'un tournoi (par catégorie)	50,00 €	50,00 €
Caution pour les nouveaux clubs affiliés FFF	150,00 €	150,00 €
AMENDES – PÉNALITÉS FINANCIÈRES	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
Licence manquante	10,00 €	10,00 €
Feuille de Match papier (retour et/ou irrégulière)	10,00 €	10,00 €
Non-utilisation Feuille de Match Informatisée (hors problème technique)	100,00 €	100,00 €
Non-Envoi Feuille de Match après deux réclamations	52,00 €	52,00 €
Etablissement Feuille de Match de complaisance	300,00 €	300,00 €
Fraude	300,00 €	300,00 €
Inscription sur la Feuille de Match d'un licencié suspendu (par Match)	100,00 €	100,00 €
Inscription sur la Feuille de Match d'un licencié non admis à participer eu égard à son âge (ex : sur-classement non autorisé)	80,00 €	80,00 €
Inscription sur la FM d'un non-licencié (joueur ou personne non licenciée)	120,00 €	120,00 €
Absence à l'Assemblée Générale du DVOF (par voix)	10,00 €	10,00 €
Non règlement d'un officiel désigné (par officiel)	50,00 €	50,00 €
Annulation de l'engagement après parution des calendriers	102,00 €	102,00 €
Non-retour des trophées à la 1ère date butoir	50,00 €	50,00 €
Majoration amende si non-retour des trophées après dernière relance	160,00 €	160,00 €
Absence de délégué sur feuille de match (catégorie couverte)	20,00 €	20,00 €
Absence non excusée d'une Equipe/une personne aux réunions organisées par le DVOF (FMI ; Septembre ; Futsal ; Foot Féminin ; RPS; ...) ou excusée -48H	50,00 €	50,00 €
Absence non excusée suite inscription sur une formation gratuite DVOF	50,00 €	50,00 €
Absence non excusée suite inscription manifestations DVOF (-48h)	50,00 €	50,00 €
Absence de Rapport suite demande d'une Commission	30,00 €	30,00 €
Absence Non Excusée devant une Commission (par personne)	20,00 €	20,00 €
Demande de Dérogation (demande non conforme)	20,00 €	20,00 €
Match remis (Arrêté Municipal sans liste des matchs)	50,00 €	50,00 €
Non récupération d'un trophée/une récompense à date butoir	20,00 €	20,00 €
Participation aux frais d'envoi lettre recommandée avec AR	5,00 €	5,00 €
FRAIS DE DOSSIER	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
Réserves / Réclamations / Evocation	43,50 €	43,50 €
Club obtenant gain de cause (suite à réserve, ...); remboursement :	43,50 €	43,50 €
Pénalité au Club suite procédure (réserve...) recevable sur le fond	53,50 €	53,50 €
Journal Numérique « 95 Foot Officiel »/technique/féminin	30,00 €	30,00 €
Appel auprès du Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes	64,00 €	64,00 €
FRAIS DE PROCÉDURE	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
Appel auprès de la Cion Départementale d'Appel, club/licencié fautif	125,00 €	125,00 €



ANNEXE 2 - ANNEXE FINANCIÈRE 2021-2022

FORFAITS	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
Séniors G et F : D1 / D2 / D3 => 1er Forfait	31,00 €	31,00 €
Séniors : D1 / D2 / D3 => 2ème Forfait	37,50 €	37,50 €
Séniors : D1 / D2 / D3 => 3ème forfait	41,50 €	41,50 €
Séniors : D1 / D2 / D3 => Forfait général	72,00 €	72,00 €
Séniors : D4 / D5 et Futsal D1/D2 => 1er Forfait	24,00 €	24,00 €
Séniors : D4 / D5 et Futsal D1/D2 => 2ème Forfait	27,50 €	27,50 €
Séniors : D4 / D5 et Futsal D1/D2 => 3ème Forfait	33,50 €	33,50 €
Séniors : D4 / D5 et Futsal D1/D2 => Forfait général	57,00 €	57,00 €
CDM, Anciens et Vétérans : D1 / D2 / D3 / D4 => 1er Forfait	31,00 €	31,00 €
CDM, Anciens et Vétérans : D1 / D2 / D3 / D4 => 2ème Forfait	37,50 €	37,50 €
CDM, Anciens et Vétérans : D1 / D2 / D3 / D4 => 3ème Forfait	41,50 €	41,50 €
CDM, Anciens et Vétérans : D1 / D2 / D3 / D4 => Forfait général	72,00 €	72,00 €
Jeunes Libres et Futsal : U14 / U16 / U18 => 1er Forfait	24,00 €	24,00 €
Jeunes Libres et Futsal : U14 / U16 / U18 => 2ème Forfait	27,50 €	27,50 €
Jeunes Libres et Futsal : U14 / U16 / U18 => 3ème Forfait	33,50 €	33,50 €
Jeunes Libres et Futsal : U14 / U16 / U18 => Forfait général	57,00 €	57,00 €

Le barème de l'amende est triplé pour les trois dernières rencontres de championnat (art. 23.9.1 RS). Cette mesure est applicable même pour le forfait avisé pour les trois dernières rencontres de championnat sauf dernière série (art.23.9.2 RS)

FORFAITS (matches de coupe CVO et Comité)	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
Phase Éliminatoire	25,00 €	25,00 €
Phase Finale (A compter des 1/8ème - forfait avisé ou non avisé)	115,00 €	115,00 €
Phase Finale (A compter des 1/4 - forfait avisé ou non avisé)	150,00 €	150,00 €
Phase Finale (A compter des 1/2 - forfait avisé ou non avisé)	200,00 €	200,00 €
Finale (forfait avisé ou non avisé)	400,00 €	400,00 €
Ouverture de dossier disciplinaire	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
Par avertissement	8,00 €	8,00 €
Par exclusion et incident avant, pendant et après la rencontre	30,00 €	30,00 €
Dossier mis en instruction (à la charge du/des clubs fautifs)	50,00 €	50,00 €
AMENDES ET PÉNALITÉS FINANCIÈRES (Garçons ou Filles) CATEGORIE U10-U11 / U12-U13	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
Absence club aux réunions d'information (PAR CATEGORIES)	50,00 €	50,00 €
Licence manquante	10,00 €	10,00 €
1er Forfait	10,00 €	10,00 €
2ème Forfait	15,00 €	15,00 €
3ème Forfait induisant un Forfait général	20,00 €	20,00 €
Forfait général	25,00 €	25,00 €
Absence Finales (excusée ou non excusée)	400,00 €	400,00 €
Absence non excusée sur centre de coupes	25,00 €	25,00 €
Non réception Feuille de Match après 2 relances au club accueil	15,00 €	15,00 €
Feuille de Match irrégulière	10,00 €	10,00 €



ANNEXE 2 - ANNEXE FINANCIÈRE 2021-2022

AMENDES ET PÉNALITÉS FINANCIÈRES (Garçons ou Filles) CATEGORIE U6/U7/U8/U9 par Equipe	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
Absence club aux réunions d'information (PAR CATÉGORIES)	50,00 €	50,00 €
Licence manquante	10,00 €	10,00 €
Absence club à la Journée Nationale des Débutants (non excusée)	75,00 €	75,00 €
Absence club à la JND (excusée à -48h de l'action)	50,00 €	50,00 €
Absence non excusée par équipe à un plateau	10,00 €	10,00 €
Non réception FM de plateau du centre accueil après 2 relances	30,00 €	30,00 €
Feuille de plateau irrégulière	10,00 €	10,00 €
Non réception Feuille de présence du centre accueil après 2 relances	30,00 €	30,00 €
Feuille de Présence irrégulière	10,00 €	10,00 €

STATUT DE L'ARBITRAGE – SANCTIONS FINANCIÈRES	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
1ère Saison d'Infraction (par arbitre manquant) => D1	120,00 €	120,00 €
1ère Saison d'Infraction (par arbitre manquant) => Championnats de Football d'entreprise et Féminins Régionaux	30,00 €	30,00 €
1ère Saison d'Infraction (par arbitre manquant) => Autres divisions de District	30,00 €	30,00 €
1ère Saison d'Infraction (par arbitre manquant) => Clubs qui n'engagent que des Equipes de jeunes	30,00 €	30,00 €
1ère Saison d'Infraction (par arbitre manquant) => Clubs qui n'engagent que des Equipes de Séniors, CDM	30,00 €	30,00 €
1ère Saison d'Infraction (par arbitre manquant) => Clubs qui n'engagent que des Equipes de Vétérans, Anciens	30,00 €	30,00 €
2ème Saison d'Infraction : Amendes Doubles 3ème Saison d'Infraction : Amendes Triplées 4ème Saison d'Infraction et suivantes : Amendes Quadruplées L'Amende est infligée au club en infraction immédiatement après l'examen au 31 janvier. Au 1er juin les sanctions financières sont réajustées définitivement en fonction du nombre d'arbitres ayant réalisé leur quota de matchs, selon le barème applicable.		

INDEMNITÉS	SAISON 2020-2021	SAISON 2021-2022
Barème de remboursement des frais des arbitres, arbitres-Assistants et arbitres de Club désignés officiellement, opérant pour le compte du DVOF		
Indemnités de déplacement => Officiel Foot Libre et Futsal	46,00 €	46,00 €
À ces frais de déplacement s'ajoute pour les arbitres une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation :		
- les Matches Séniors G et F / Anciens et + 45 ans / CDM / U18	30,00 €	30,00 €
- les Matches U16	25,00 €	25,00 €
- les Matches U14	20,00 €	20,00 €
- les Matches Vétérans + 55 ans	-	20,00 €
- les Matches U 18 F	-	20,00 €
- les Matches U 15 F	-	20,00 €
- les Finales Festivales Foot U13 et U13F	28,00 €	28,00 €
- les Matches Futsal	4,00 €	4,00 €
A ces frais de déplacement s'ajoute une indemnité pour les frais d'équipement et de documentation par rencontre dirigée	4,00 €	4,00 €
Barème de remboursement des frais de déplacement opérant pour le compte du DVOF		
Membres de la CDTIS Barème de remboursement des frais de déplacement des membres de la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives (CDTIS), opérant pour le compte du DVOF	46,00 €	46,00 €
Barème de remboursement des frais de déplacement des membres de la Commission Départementale des Terrains et des Installations Sportives (CDTIS), opérant pour le compte du FAFA	23,00 €	23,00 €